



Fiche de poste – Ecole Municipale de Musique

Coordinateur pédagogique et culturel de l'Ecole municipale de musique à temps complet

Direction du Développement Culturel et des Enseignements Artistiques

- Cadre d'emploi des Assistants d'Enseignement Artistique

Sous la responsabilité du responsable du Développement Culturel et des Enseignements Artistiques de Marly-la-Ville, le coordinateur pédagogique et culturel est affecté à l'école de musique et a en charge des missions suivantes :

- Organiser, animer et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'école de musique ;
- Réfléchir au futur projet d'établissement ;
- Planifier les activités pédagogiques ;
- Coordonner les programmes d'enseignement avec les professeurs.

Missions pédagogiques :

- Élaborer, en collaboration avec les professeurs, le calendrier scolaire, les horaires, les cours, l'attribution des locaux et établir les besoins d'instruments et d'équipement pour supporter les activités d'enseignement.
- Assurer l'organisation et le suivi de la scolarité des élèves,
- Organiser les pré-inscriptions et assurer le suivi des inscriptions,
- Elaborer les plannings des élèves et des enseignants,
- Assurer le suivi des évaluations,
- Organiser les examens et les jurys
- Présider le jury d'une partie des examens,
- Etre médiateur avec les familles, en lien avec le responsable du Développement Culturel et des Enseignements Artistiques.

Missions autour des actions musicales :

En lien avec le responsable de la culture et de la communication et avec la programmation culturelle municipale, coordination des activités d'animation musicale des classes de l'école de musique :

- Proposer et mettre en place des animations musicales et/ou productions en lien avec le coordinateur de la programmation culturelle,
- Proposer une programmation annuelle de concerts, rendez-vous musicaux,
- Mettre en cohérence et faire émerger des projets de classe,
- Proposer et conduire des projets fédérateurs et transversaux,
- Développer les partenariats extérieurs et le travail en réseau.

Missions administratives

- Contrôler la base de données des élèves



Fiche de poste – Ecole Municipale de Musique
Coordinateur pédagogique et culturel de l'Ecole municipale de musique à temps complet

- Suivre le budget prévisionnel et l'activité annuelle de l'école de musique en lien avec le responsable du Développement Culturel et des Enseignements Artistiques.
- Produire des compte-rendu et/ou documents nécessaires aux différentes réunions de travail.
- Etablir un bilan annuel d'activités.
- Participer à l'élaboration des dossiers de subvention.

Missions de coordination :

- Se faire le relais du responsable du Développement Culturel et des Enseignements Artistiques auprès de l'équipe de professeurs.
- Participer au recrutement des nouveaux professeurs.

Missions de réflexion :

- Participer à la conception et à l'animation de la réflexion pédagogique au regard des évolutions de l'établissement et du schéma directeur des enseignements artistiques.
- Participer à la rédaction du projet pédagogique de l'établissement et à sa bonne mise en œuvre.
- Assister aux réunions de travail "Education Artistique" de la Communauté d'agglomération (CARPF).
- Assurer un travail de veille dans le domaine de la novation pédagogique.
- Rendre compte à la Direction de l'activité de l'école et produire notes et comptes rendus nécessaires au suivi de l'activité.

Compétences :

- Titulaire d'un diplôme ou d'une grande expérience de l'univers musical.
- Connaissance des répertoires, instruments, orchestres.
- Connaissance significative du fonctionnement des écoles de musique et de la gestion de projet artistique.
- Grande capacité d'organisation, anticipation des événements.
- Sens du collectif, esprit fédérateur, sens de la pédagogie.
- Pratique informatique indispensable.
- Sens de la communication, et des relations humaines, diplomatie.
- Disponibilité et adaptabilité.

Contraintes liées au poste

Travail ponctuel soirs et week-ends. Missions possibles pendant les vacances scolaires.

Présence lors des événements de l'école municipale de musique (kioskamusik, concerts, fête de la musique, commémoration, réunions diverses...).



Fiche de poste – Ecole Municipale de Musique
Coordinateur pédagogique et culturel de l'Ecole municipale de musique à temps complet

Type emploi : Permanent à temps complet

Type de contrat : Recrutement par voie statutaire, liste d'aptitude ou contractuel

Rémunération : Statutaire et régime indemnitaire- Prime de fin d'année - Collectivité bénéficiaire du CNAS et d'une délibération d'Aide Sociale en Faveur des Agents - participation employeur assurance maintien de salaire et mutuelle santé.

Profil recherché : Il/elle sera en charge des missions suivantes : - Organiser, animer et mettre en œuvre le projet pédagogique de l'école de musique - Réfléchir au futur projet d'établissement - Planifier les activités pédagogiques - Coordonner les programmes d'enseignement